

FICHE DE PRESENTATION DU SITE FR7212009 « Pics de l'Estibet et de Mondragon »

Le dispositif européen Natura 2000

La démarche Natura 2000 est née de l'application de deux Directives européennes :

- · la directive " Habitats " de 1992 qui prévoit la création de Zones Spéciales de Conservation ou ZSC pour la protection et la gestion des habitats naturels et des espèces de flore et de faune à valeur patrimoniale ;
- · la directive " Oiseaux " de 1979 qui prévoit la création de Zones de Protection Spéciales ou ZPS pour la protection et la gestion des populations d'espèces d'oiseaux sauvages.

L'ensemble de ces zones forme à l'échelle du territoire européen un réseau écologique communément appelé réseau Natura 2000.

L'objectif de ce réseau s'inscrit pleinement dans la démarche de développement durable en permettant de "maintenir la biodiversité des milieux en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales qui s'y attachent". Les sites Natura 2000 doivent donc être le lieu

d'une gestion concertée et assumée par tous les acteurs intervenant sur les espaces naturels.

Chaque site est doté d'un plan de gestion appelé DOCument d'OBjectifs ou DOCOB. Ce document définit les orientations de gestion et précise leurs modalités de financement.

Il contient un état des lieux écologique et socioéconomique du site. L'analyse de cette photographie du territoire permet de hiérarchiser les enjeux et de définir des objectifs de gestion. Ceux-ci sont alors traduits en mesures de gestion mises en œuvre sur la base du volontariat par les propriétaires, gestionnaires et usagers du site.

A défaut de collectivité porteuse du DOCOB, seul un diagnostic écologique est conduit, avec pour objectif de pouvoir donner l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site. Le présent résumé est donc issu du diagnostic écologique du site Natura 2000 conduit par l'Office National des Forêts et la Ligue pour la Protection des Oiseaux en 2011 et 2012.

Présentation du site

Cette Zone de Protection Spéciale (arrêté ministériel du 06/04/2006) couvre une superficie de 4 658 hectares.

Il s'agit d'un site de piémont qui s'étend en partie sur la vallée de l'Ouzom. Les altitudes s'étendent de 400 à 1851m, conférant au site une diversité paysagère et écologique. Le site est cependant très majoritairement forestier.

Ainsi, la ZPS accueille des espèces caractéristiques des zones de montagne comme les grands rapaces, et des espèces forestières (Pic à dos blanc, Grand tétras).

Informations clefs

- Arrêté ministériel portant désignation du site : 6 avril 2006

- Surface: 4 658 ha

- Préfet coordonnateur : préfet des Pyrénées-Atlantiques

- Portage du site : Etat (DDTM des Pyrénées-Atlantiques)

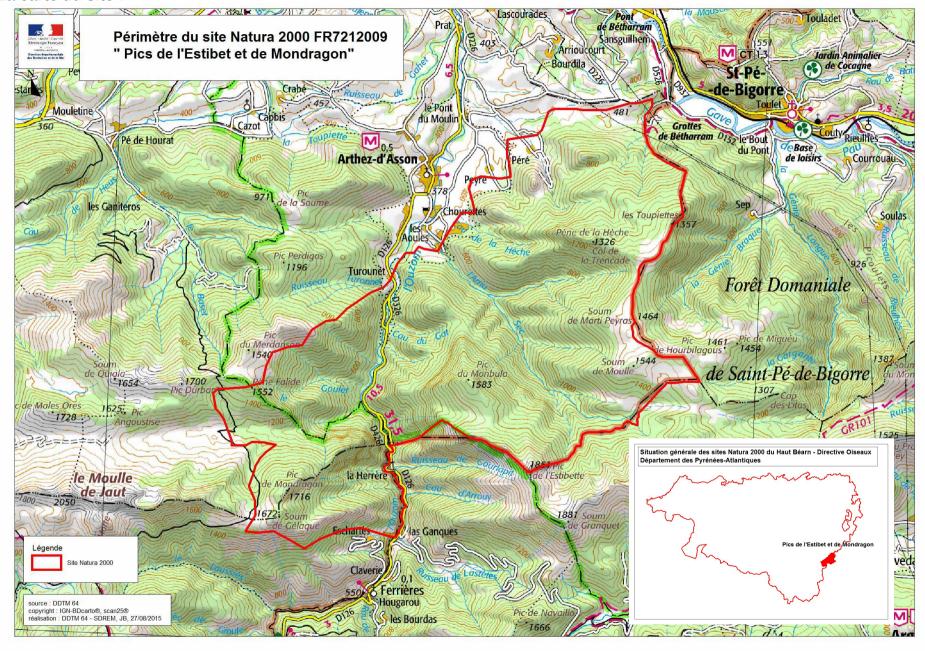
- Approbation du diagnostic écologique : juillet 2015

Liste des communes concernées par le site :

Arthez d'Asson, Asson, Louvie-Juzon, Louvie Soubiron.

29/04/2016

La carte du site :



Les espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire - Etat de conservation et enjeux Le site héberge 14 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire :

Nom des espèces d'intérêt communautaire	Statut	Estimation de la population sur la de l'espèce	Structure et fonctionnalité de la population	État de conservation à l'issue de l'inventaire	Priorité d'enjeux
			Habitat et espèce au sein de la ZPS		
Aigle royal	Sédentaire	1 couple	Sédentaire, nicheur Alimentation : Pelouses alpines et subalpines, Landes ouvertes Nidification : Falaises	Moyen	Modéré
Aigle botté	Estivant	0-1 couple	Estivant, nicheur probable Alimentation : Pelouses subalpines, Prairies, Landes ouvertes Nidification : Forêts caducifoliées	Moyen	Modéré
Circaète-Jean-le- Blanc	Estivant	1 couple	Estivant, nicheur Alimentation : Pelouses alpines et subalpines, Prairies, Landes ouvertes, Éboulis Nidification : Forêts caducifoliées	Moyen	Modéré
Pic à dos blanc	Sédentaire	5-10 couples	Sédentaire, nicheur Nidification et alimentation : Forêts caducifoliées	Moyen	Très fort
Pic noir	Sédentaire	4-6 couples	Sédentaire, nicheur Nidification et alimentation : Forêts caducifoliées	Bon	Modéré
Faucon pèlerin	Sédentaire	2-3 couples	Sédentaire, nicheur Alimentation : Pelouses subalpines, Prairies Nidification : Falaises	Bon	Modéré
Gypaète barbu	Sédentaire	0 couple	Sédentaire Alimentation : Pelouses alpines et subalpines, Landes ouvertes, Éboulis	Moyen	Modéré
Vautour fauve	Sédentaire	31 couples	Sédentaire, nicheur Alimentation : Pelouses alpines et subalpines, Landes ouvertes Nidification : Falaises	Moyen	Fort
Milan royal	Sédentaire	0-1 couple	Sédentaire, nicheur possible Alimentation : Pelouses alpines et subalpines, Prairies, Landes ouvertes Nidification : Forêts caducifoliées	Moyen	Modéré
Vautour percnoptère	Estivant	1 couple	Estivant, nicheur Alimentation : Pelouse alpines et subalpines, Prairies, Landes ouvertes Nidification : Falaises	Moyen	Fort
Perdrix grise des Pyrénées	Rare	Données non disponibles	Sédentaire possible, nicheur possible Alimentation : Pelouses alpines et subalpines, Landes basses, Éboulis Nidification : Pelouse, Landes basses	Moyen	Fort
Bondrée apivore	Estivant	0-1 couple	Estivant, nicheur possible Alimentation : Pelouses alpines et subalpines, Prairies, Landes basses Nidification : Forêts caducifoliées	Inconnu	Modéré
Crave à bec rouge	Sédentaire	6 couples	Sédentaire, nicheur Alimentation : Nidification : Falaises	Moyen	Fort
Grand tétras	Sédentaire	Données non disponibles	Sédentaire, nicheur probable Alimentation : Landes ouvertes, Pelouses alpines et subalpines, forêts caducifoliées et mixtes Reproduction : Forêts caducifoliées, Landes	Mauvais	Fort

Le Crave à bec rouge

Au moins 6 couples ont été identifiés au sein de la ZPS. L'état de conservation de l'espèce est jugé «Moyen» et son enjeu de conservation est fort, l'Aquitaine faisant partie des régions accueillant une population importante sur ses massifs.

29/04/2016 3

Les Picidés

Au cours de cet inventaire, quatre espèces de pics ont été contactées dont le Pic à dos blanc et le Pic noir, mentionnés au bordereau du FSD de la ZPS.

La ZPS totalise environ 3 500 ha de forêts, majoritairement de la hêtraie pure. Ces massifs forestiers sont assez jeunes et manquent de maturité. Ils sont donc, à priori, peu favorables à la présence du Pic à dos blanc ce qui expliquerait une apparente densité plus faible de l'espèce dans ce secteur bien que la surface de forêts disponible soit favorable à la présence d'une petite population de Pics à dos blanc.

L'état de conservation est jugé « Bon » pour le pic noir, mais « Moyen » pour le pic à dos blanc. L'enjeu de conservation pour le Pic à dos blanc est très fort, cette espèce ayant une forte valeur patrimoniale au sein de la région Aquitaine. L'enjeu de conservation est moyen pour le Pic noir.

Les rapaces diurnes

Au total, 11 espèces de rapaces ont été contactées lors de cet inventaire. La ZPS est recouverte par la forêt à plus de 80%. Les zones ouvertes sont peu représentées et de faible surface. Pour les espèces qui cherchent leur nourriture sur les milieux ouverts (cas du Gypaète barbu, de l'Aigle royal, du Circaète Jean-le-Blanc, de l'Aigle botté, du Milan royal et des vautours fauve et percnoptère), les caractéristiques du site ne permettent pas de couvrir l'ensemble des besoins écologiques de l'espèce, ce qui explique une responsabilité modérée du site pour leur conservation.

Le site Natura 2000 est assez peu favorable au Milan royal. C'est un site très forestier donc très fermé avec une vallée encaissée qui ne présente pas ou peu de prairies pour que l'espèce puisse y chasser. Son statut de conservation est jugé « moyen ». L'enjeu de conservation de cette espèce est modéré.

Un couple de circaètes Jean-le-Blanc a été contacté au sein de la ZPS, en fond de vallée, sans pouvoir trouver le site de nidification. L'état de conservation est jugé « moyen ». L'enjeu de conservation de cette espèce est modéré.

Un couple d'aigles bottés a été observé en parade sur la partie Nord de la ZPS, en limite avec le département des Hautes-Pyrénées où le couple est d'ailleurs parti. L'état de conservation est également jugé « moyen ». L'enjeu de conservation de cette espèce est modéré.

Un couple d'aigles royaux est connu au sein de la ZPS, mais, à priori, n'a pas niché pour l'année 2012, l'aire contrôlée étant vide. L'état de conservation est jugé « moyen ». L'enjeu de conservation de cette espèce est modéré.

Le Gypaète barbu n'est plus nicheur sur le site depuis 2000. Il vient cependant fréquemment prospecter les zones ouvertes du site Natura 2000 pour y chercher de la nourriture. Son état de conservation est jugé « moyen ». L'enjeu de conservation de cette espèce est modéré sur le site.

Un couple de Vautours percnoptère est cantonné au sein de la ZPS, mais il n'y a plus de reproduction depuis 2005. L'état de conservation est jugé « moyen ».

La population du Vautour fauve sur le site semble être stable et compte 31 couples. L'état de conservation est jugé « moyen ». C'est le département des Pyrénées-Atlantiques qui accueille les effectifs français les plus importants pour ces deux vautours. L'enjeu de conservation de ces deux vautours est donc fort du fait qu'ils nichent au sein de la ZPS.

Les galliformes

En l'état actuel des connaissances, il n'y a pas de données disponibles sur le nombre d'individus présent de ces espèces.

Pour le Grand tétras, la diminution de ses effectifs d'année en année sur l'ensemble du massif suffit à évaluer son état de conservation « mauvais ». Son enjeu est fort.

Il n'y a pas de données concernant l'abondance locale de la Perdrix grise des Pyrénées, cependant la diminution de ses effectifs ces dernières années sur l'ensemble du massif influe de façon négative sur l'état de conservation de l'espèce et lui confère un statut « moyen ». Son enjeu de conservation est fort également.

Conclusion

Le site Natura 2000 « Pic de l'Estibet et du Mondragon » compte de nombreuses espèces d'oiseaux dont un couple d'aigles royaux, une colonie de vautours fauves, le Vautour percnoptère, le Pic à dos blanc et le Grand tétras. Il est nécessaire de préserver ces espèces, bien que le caractère majoritairement forestier du site limite les enjeux concernant les espèces non forestières.

29/04/2016 4

En l'état actuel des connaissances, il est possible de dire que, sur cette ZPS, il serait important de mettre en place une gestion forestière favorisant le Pic à dos blanc et le Grand tétras.

Le fait de laisser vieillir les hêtraies ou de conserver des îlots de vieillissement et de favoriser aussi le sapin, pourrait être favorable au Pic à dos blanc mais aussi au Grand tétras, qui pourraient ainsi recoloniser des zones où leurs populations ont pu être plus importantes qu'actuellement.

Pour tous renseignements sur le dispositif Natura 2000 et la zone Natura 2000 « Pics de l'Estibet et du Mondragon », les services concernés sont disponibles :

Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Atlantiques Service Développement Rural Environnement Montagne

Cité administrative, Bd Tourasse, CS 57577, 64032 Pau cedex

tél: 05 59 80 86 00

courriel: ddtm-drem@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

DREAL Aquitaine Limousin Poitou Charente - SPREB

Division milieux naturels et paysage Cité Administrative -Rue Jules Ferry - Boite 55 33090 Bordeaux cedex

tél: 05.56.24.88.22

courriel: coline.garde@developpement-

durable.gouv.fr

Pour aller plus loin

Site de la DREAL : cartes et données

http://www.aquitaine-limousin-poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr/dordogne-gironde-landes-lot-et-garonne-pyrenees-a230.html

Le portail Natura 2000

www.developpement-durable.gouv.fr

Muséum national d'histoire naturelle:

http://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees/natura2000









29/04/2016 5

